

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE**

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Avis aux Usagers et au Public

L'Administration fiscale informe ses usagers et le public qu'un programme de conformité fiscale volontaire est mis en place à compter du 02 Août 2015.

Les personnes intéressées peuvent prendre attache avec les agences bancaires pour s'informer des modalités pratiques de mise en œuvre.

Des informations complémentaires peuvent être apportées par les services fiscaux.

N'hésitez pas à solliciter nos agents d'accueil pour vous orienter vers les bureaux chargés de vous fournir toutes les précisions utiles en la matière.